

*Branle-bas de combat dans le monde de la santé*

**François Gendron s'inquiète des impacts sur les soins en région**

**Amos, le 20 mars 2015** – Le député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale, M. François Gendron, s'inquiète des impacts qu'aura la réforme du système de santé sur les services aux usagers. À son avis, beaucoup trop de questions restent sans réponse pour pouvoir escompter une amélioration rapide de l'accessibilité aux soins.

François Gendron souligne que les professionnels de la santé sont très nombreux à dénoncer les mesures mises de l'avant par la Loi 10 adoptée sous le bâillon et sur le projet de loi 20 qui est à l'étude. Les pharmaciens, les infirmières et les médecins plaident que la réforme se fait de manière précipitée. Ils expriment des craintes légitimes qui devraient alerter la population.

«Le réseau de la santé est porté à bout de bras par des professionnels dévoués et compétents. Or, les associations nous annoncent des départs à la retraite anticipés. Des pharmaciens risquent de quitter l'Abitibi-Témiscamingue si les incitatifs sont abolis. Qu'on ne vienne pas nous dire que ces choix politiques seront sans conséquence », a affirmé le député Gendron

Le même diagnostic peut être posé du côté des cadres. À la suite de l'abolition de 131 postes de cadre dans le milieu de la santé, on sent monter la déception et l'inquiétude. « Les remplacements auront des conséquences sur l'accessibilité et la qualité des soins. Les gestionnaires possèdent un impressionnant bagage d'expertise et d'expérience que nous n'avons pas le luxe de perdre », a ajouté le doyen de l'Assemblée nationale.

Le député s'interroge également sur l'impact qu'aura l'abolition des conseils d'administration du Centre jeunesse, du Centre Normand et du Centre de réadaptation La Maison. « Je suis déçu de voir qu'on remercie des administrateurs qui connaissent bien les défis et les mandats des organisations. La participation de la population aux instances est, selon moi, une garantie de la concordance entre les besoins observés et les services prodigués. Comment s'assurer que la mission et les services seront toujours bien défendus? », a questionné M. Gendron.

La qualité et la proximité des soins devraient guider les décisions afin que le patient soit au cœur du système de santé. La centralisation va exactement dans le sens opposé de cette logique. La formation des jeunes médecins, les places en CHSLD et les examens de

laboratoires hospitaliers sont des exemples concrets d'enjeux qui ne font pas partie des priorités gouvernementales et qui se traduiront par des délais et des lacunes.

Par ailleurs, le député Gendron salue la nomination de Jacques Boissonneault au poste de président-directeur général du nouveau Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Pour l'Abitibi-Témiscamingue, cette décision est un gage de stabilité dans un réseau actuellement en proie à des bouleversements et des chamboulements inédits et M. Boissonneault pourra, à tout le moins, atténuer les dommages causés par ces deux réformes majeures.

– 30 –

Source :

Mathieu Proulx  
Attaché de presse de François Gendron  
819 444-5007  
258, 2e Rue Est, La Sarre, Québec, J9Z 2H2, Canada